

LE TAUX DE DÉCROCHAGE S'AMÉLIORE À NOUVEAU À LA COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

MAGOG, 15 décembre 2011 – Pour une autre année consécutive, la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a réussi à réduire son taux de décrochage. Les statistiques rendues publiques par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour l'année scolaire 2009-2010 démontrent que le taux de décrochage est passé de 28,1% (2008-2009) à 23,7%.

« La diminution constante de notre taux de décrochage reflète bien la détermination de nos élèves. Grâce au fondement solide que nos écoles primaires offrent à nos élèves et à la diligence dont font preuve nos écoles secondaires, nous pouvons faire la différence. Nous partageons ce succès avec tous les employés de la commission scolaire, car ils ont tous à cœur la réussite de nos élèves. Je profite de l'occasion pour féliciter tous les élèves et je remercie personnellement les membres du personnel », a déclaré Chantal C. Beaulieu, directrice générale de la Commission scolaire Eastern Townships.

Les élèves des deux sexes ont vu leur taux de décrochage diminuer; les filles font particulièrement bonne figure avec un taux de 18,1% comparativement à 24,6% en 2008-2009, soit une diminution de 6,5%. Le taux de décrochage des garçons a diminué de 2,8 points de pourcentage, renforçant ainsi l'orientation que s'est donnée la commission scolaire en misant sur des stratégies axées sur la différenciation entre les sexes.

Comme elle l'a fait au cours des dernières années, la CSET procédera à des analyses internes qui lui permettront d'identifier les élèves qui ont quitté la province et ont poursuivi leurs études ailleurs. « Ces étudiants sont considérés comme des décrocheurs par le MELS. En incluant dans les statistiques les élèves qui poursuivent leurs études dans une autre province, le MELS rend un mauvais service non seulement à la Commission scolaire Eastern Townships et aux autres commissions scolaires, mais aussi à notre région et à notre province. Cela déforme la réalité en ce qui concerne le taux de décrochage et la différence est énorme aux yeux de la CSET. À la lumière des résultats de notre analyse interne pour l'année 2008-2009, le taux de décrochage devrait se situer à 22,7% et non à 28,1% », a ajouté Mme Beaulieu.

Depuis l'année 2004-2005, le taux de décrochage a reculé de façon significative à la CSET, passant de 39,4% à 23,7% en 2009-2010. Ceci représente une diminution globale de 15,7 points de pourcentage se traduisant par une impressionnante diminution de l'ordre de 66% sur six ans.

- 30 -

Source:

Commission scolaire Eastern Townships

Renseignements/Relations avec les médias:

Sharon Priest
Consultante en communications
priests@etsb.qc.ca
819-868-3140